COFIDES - L'AUDIT
8 rue Alfred de Vigny
25000 BESANCON

REVISION & FINANCE - COGEFOR
103 avenue Eisenhower
39101 DOLE

Association JURALLIANCE

Siège social : 9 rue Chauvin 39600 ARBOIS
SIREN : 812 297 364

Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées par les dispositions de l'article L313.25 du Code de l'action sociale et des familles

Exercice clos le 31 décembre 2017

COFIDES - L'AUDIT
8 rue Alfred de Vigny
25000 BESANCON

REVISION & FINANCE - COGEFOR
103 avenue Eisenhower
39101 DOLE

Association JURALLIANCE
Comptes annuels
Exercice clos le
31/12/2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JURALLIANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Produits de tarification

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le rattachement à l'exercice des produits de tarification.

Indemnités de départ en retraite

L'annexe décrit les modalités d'évaluation des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite des salariés. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde cette évaluation.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Besançon et Dole, le 6 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

COFIDES L'AUDIT
Commissaires aux Comptes

Anne-Céline CARTIER
Associée

REVISION & FINANCE-COGEFOR
Commissaires aux Comptes

Jean-Pascal FICHERE
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Juralliance

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2017 - BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice 2017 Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Exercice 2016 Montant Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	64 135	42 362	21 773	33 897
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	531 395	8 044	523 351	526 592
Constructions	5 295 918	1 182 214	4 113 703	4 434 554
Installations techniques, matériel et outillage	999 892	460 812	539 081	561 430
Autres immobilisations Corporelles	2 284 185	1 077 398	1 206 787	1 279 003
Immobilisations Corporelles en cours	240 238		240 238	39 995
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	962 641		962 641	962 961
Autres titres immobilisés	2 289		2 289	2 289
Prêts	138 402		138 402	138 402
Autres immobilisations financières	221 586		221 586	220 331
TOTAL I	**10 740 681**	**2 770 830**	**7 969 851**	**8 199 454**
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	41 712		41 712	47 944
Autres approvisionnements	32 502		32 502	34 205
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	24 820		24 820	13 986
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 022 223	357	1 021 866	757 503
Autres créances	1 551 506		1 551 506	1 273 525
Valeurs mobilières de placement	4 957		4 957	
Disponibilités	9 993 137		9 993 137	10 186 048
Charges constatées d'avance	8 681		8 681	15 281
TOTAL III	**12 679 538**	**357**	**12 679 182**	**12 328 492**
Charges à répartir sur plusieurs exercices TOTAL IV	**9 578**		**9 578**	**10 217**
Primes de remboursement des obligations TOTAL V				
Ecart de conversion (actif) TOTAL VI				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**23 429 797**	**2 771 186**	**20 658 611**	**20 538 163**

Juralliance

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2017 - BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2017	Exercice 2016
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 129 490	3 129 490
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs	247 738	247 738
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	4 779 181	3 910 624
Réserve de compensation	1 113 327	1 120 965
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	3 289 452	3 289 452
Autres réserves	184 348	184 348
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 819 544	-2 752 387
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-78 092	-78 092
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	118 584	1 310 498
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-1 489 746	-1 205 445
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	767 754	5 021
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	168 734	205 428
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	188 895	188 895
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	356 415	401 369
Réserves des plus-values nettes d'actif	322 717	297 452
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	**11 279 255**	**10 255 356**
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour Risques	27 801	17 317
Provisions pour Charges	2 632 220	2 892 803
Fonds Dédiés	366 524	116 576
TOTAL III	**3 026 545**	**3 026 696**
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 289 165	1 424 616
Emprunts et dettes financières divers (3)	110 781	121 859
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 295	2 205
Redevables créditeurs	1 376	1 376
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	967 389	784 470
Dettes sociales et fiscales	2 570 157	3 182 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 825
Autres dettes (5)	1 219 170	1 435 863
Produits constatés d'avance	191 477	301 153
TOTAL IV	**6 352 810**	**7 256 112**
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**20 658 611**	**20 538 164**

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2017 - COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

CHARGES	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges d'exploitation		
Achats de marchandise	4 648	7 820
variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	177 213	185 708
variation de stock	6 232	259
Achats d'autres approvisionnements	40 434	44 109
variation de stock	1 703	6 703
Achats non stockés de matières et fournitures	2 033 756	1 904 049
Services extérieurs et autres	3 767 056	3 561 175
Impôts, taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	917 685	1 298 828
- autres	81 428	73 864
Charges de personnel		
- salaires et traitements	13 625 841	13 847 268
- charges sociales	5 619 100	5 676 592
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	935 142	961 322
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux dépréciations et aux provisions :		
- sur actif circulant		92 244
- pour risques et charges d'exploitation	138 359	442 580
Autres charges	131 792	31 828
TOTAL I	**27 480 390**	**28 134 348**
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	56 072	62 654
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement		
TOTAL II	**56 072**	**62 654**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	7 817	13 555
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	1 254	9 369
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	25 415	12 379
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	262 993	100 000
TOTAL III	**297 479**	**135 304**
Impôts sur les sociétés TOTAL IV	7 645	13 894
TOTAL DES CHARGES	**27 841 586**	**28 346 201**
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	**767 754**	**5 021**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**28 609 341**	**28 351 221**

Juralliance

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2017 - COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	6 678	8 427
Production vendue		
- prestations de services	1 390 763	1 364 228
- divers	1 252 735	1 251 617
Production stockée ou déstockage de production	10 833	-25 576
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	22 690 796	22 208 351
Subventions d'exploitations et participations	154 272	256 443
Reprises sur amortissements et provisions	185 884	414 473
Transferts de charges	13 329	6 455
Autres produits	2 450 769	2 474 676
TOTAL I	**28 156 059**	**27 959 093**
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes	99 813	123 380
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	**99 813**	**123 380**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	238 324	64 671
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	75 157	64 556
Reprises sur provisions		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	7 804	31 276
- reprises sur provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions réglementées	19 138	31 780
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	13 046	76 466
Transferts de charges		
TOTAL III	**353 469**	**268 748**
TOTAL DES PRODUITS	**28 609 341**	**28 351 221**
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**28 609 341**	**28 351 221**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1/ PRINCIPES-REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :
- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

1-2 Généralités sur les règles comptables

Sous réserve des adaptations prévues par le règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable art.2, les associations et les fondations établissent des comptes annuels conformément au plan comptable.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

1-3 Changement de méthode comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

1-4 Autres points

L'Association gère 25 établissements dans le Jura.

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-1 Actif

2-1-1 Tableau des immobilisations

Immobilisations	Immobilisations au au 31 Décembre 2016	Acquisitions de l'Exercice 2017	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2017	Immobilisations au au 31 Décembre 2017
Immobilisations incorporelles				
201 Frais d'établissement				
203 Frais de recherche et de développement				
205 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	59 029	5 106		64 135
206 Droit au bail				
208 Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
211 Terrains	511 939			511 939
212 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	19 455			19 455
213 Constructions sur sol propre	3 916 079	24 221		3 940 300
214 Constructions sur sol d'autrui	1 310 931	44 686		1 355 617
215 Installations, matériel et outillage techniques	869 481	159 056	28 646	999 892
218 Autres immobilisations corporelles	2 007 598	387 635	111 048	2 284 185
Dont Matériel de transport (2182)	*883 575*	*257 173*	*87 258*	*1 053 490*
Dont Matériel de bureau (2183)	*167 091*	*17 276*		*184 367*
231 Immobilisations en cours	39 995	200 243		240 238
TOTAL GENERAL	**8 734 507**	**820 947**	**139 693**	**9 415 761**

2-1-2 Evaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2-1-3 Tableau des amortissements

Amortissements	Amortissements Cumulés au 31 Décembre 2016	Dotations de l'Exercice 2017	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2017	Amortissements Cumulés au 31 Décembre 2017
Amortissements des immobilisations incorporelles				
2801 Frais d'établissement				
2803 Frais de recherche et de développement				
2805 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	25 132	17 230		42 362
2806 Droit au bail				
2808 Autres immobilisations incorporelles				
Amortissements des immobilisations corporelles				
2811 Terrains	2 514	1 347		3 861
2812 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	2 289	1 893		4 182
2813 Constructions sur sol propre	575 260	272 814	1 445	846 629
2814 Constructions sur sol d'autrui	217 196	120 671	2 282	335 585
2815 Installations, matériel et outillage techniques	308 051	158 959	6 197	460 812
2818 Autres immobilisations corporelles	728 595	362 227	13 424	1 077 398
TOTAL GENERAL	**1 859 037**	**935 142**	**23 349**	**2 770 830**

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-1 Actif

2-1-4 Méthode d'amortissement

Amortissements	Mode d'amortissement	Durée
Amortissements des immobilisations incorporelles		
2801 Frais d'établissement 2803 Frais de recherche et de développement 2805 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et pr 2806 Droit au bail 2808 Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 an à 3 ans
Amortissements des immobilisations corporelles		
2811 Terrains		
2812 Agencements et aménagements des terrains		
2813 Constructions sur sol propre		
2814 Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	De 10 à 50 ans
2815 Installations, matériel et outillage techniques	Linéaire	De 4 à 10 ans
28181 Agencements, Installations	Linéaire	De 5 à 20 ans
28182 Matériel de transport	Linéaire	De 1 à 6 ans
28182 Matériel de bureau et informatique	Linéaire	De 3 à 10 ans
28184 Mobilier	Linéaire	De 5 à 10 ans

Des amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour des investissements financés par un remboursement exceptionnel de taxes sur des exercices antérieurs,

2-1-5 Dépréciation

Aucun événement n'a conduit à comptabiliser une provision pour dépréciation d'un élément de l'actif immobilisé.

2-1-6 Crédit-bail

Néant

2-1-7 Immobilisations financières

	Immobilisations au 31 Décembre 2016	Augmentations de l'Exercice 2017	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2017	Immobilisations au 31 Décembre 2017
Immobilisations financières				
261 Participations	25 843		320	25 523
267 Créances rattchées à des participations	937 118			937 118
271 Autres titres immobilisées	2 289			2 289
274 Prêts	138 401			138 401
275 Autres immobilisations financières	220 331	1 560	305	221 586
TOTAL GENERAL	**1 323 982**	**1 560**	**625**	**1 324 917**

2-1-8 Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
La valeur du stock est déterminée selon la méthode FIFO
Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production.

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-1 Actif

2-1-9 Créances

Libellé	Montant brut 31/12/2017	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations(25-26)	937 118		937 118
Prêts (274)	138 402		138 402
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	223 876		223 876
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	1 022 223	1 022 223	
Autres créances clients (4096,4097, etc)	87	87	
Personnel et comptes rattachés (421,)	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	89 483	89 483	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	430 328	430 328	
Autres	1 031 209	1 031 209	
Charges constatées d'avance (486)	8 681	8 681	
TOTAL CREANCES	**3 881 805**	**2 582 410**	**1 299 395**

Un montant de 457 155 € porté en "Autres créances" correspond à la trésorerie des établissements non encore transférées sur les nouveaux comptes Juralliance

2-1-10 Produits à recevoir :

Clients	11 289
Organismes sociaux	89 424
Débiteurs créditeurs divers :	246 468
Intérêts à recevoir	

Il s'agit principalement des DGF à recevoir du Conseil Départemental du Jura et des aides à recevoir sur les contrats aidés.

2-1-11 Charges constatées d'avance et charges à répartir :

Charges constatées d'avance - exploitation	8 681
Charges à répartir	9 578

2-1-12 Information sur les placements de trésorerie

Dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie, faisant l'objet d'une convention de fusion de tous les comptes bancaires détenus auprès de la BANQUE POPULAIRE, des placements sont effectués par la banque en valeurs mobilières de placement.
Un compte "reflet" est ainsi ouvert, fonctionnant en débit, pour l'acquisition des valeurs mobilières.

Il n'est pas procédé à la comptabilisation des titres détenus par mesure de simplification et afin de ne pas alourdir la présentation du bilan.
La logique comptable voudrait, en effet, que les titres de placements soient comptabilisés à l'actif et le compte "reflet" au passif, Cette présentation donnerait une image non fidèle des comptes.

Les valeurs sont constituées pour l'essentiel de SICAV de trésorerie et de fonds communs de placement.

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-2 Passif

2-2-1 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au 31 décembre 2016	Reclassements	Augmentations 2017	Diminutions 2017	Solde au 31 décembre 2017
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droits de reprise	3 129 490				3 129 490
Fonds associatifs avec droits de reprise	0				0
Dons et Legs	247 738				247 738
Ecarts de réévaluation	0				0
Excédents affectés à l'investissement	3 910 624		879 673	11 116	4 779 181
Réserves de compensation	1 120 965		11 504	19 142	1 113 327
dont déficits d'exploitation	*849 346*				*849 346*
dont charges d'amortissements	*225 114*		*11 504*	*19 142*	*217 476*
Excédents affectés à la couverture du BFR	3 289 452				3 289 452
Autres réserves	184 348				184 348
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-2 752 387	306 548	919 012	292 717	-1 819 544
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-78 092				-78 092
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 310 498		57 382	1 249 295	118 585
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-1 205 445			284 301	-1 489 746
Résultat de l'exercice	5 021		767 754	5 021	767 754
Subventions d'investissements	205 428			36 695	168 734
Provisions réglementées	887 717		25 415	45 104	868 028
dont destinées à la Couv. du Besoin en Fds de Roult	*188 895*				*188 895*
dont Renouvellement des Immobilisations	*359 814*			*30 468*	*329 346*
dont Amortissements Dérogatoires	*41 555*			*14 486*	*27 070*
dont Provision spéciale de réévaluation	*2 166*				*2 166*
dont Réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Immobilisé	*283 743*		*25 415*	*150*	*309 008*
dont Réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Circulant	*11 543*				*11 543*
TOTAL	**10 255 355**	**306 548**	**2 660 740**	**1 943 390**	**11 279 254**

2-2-2 Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont amorties au même rythme que les investissements pour lesquels elles ont été versées.

2-2-3 Tableau des provisions pour risques et charges et fonds dédiés

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants au 31 Décembre 2016	Reclassements	Dotations de l'Exercice 2017	Reprises de l'Exercice 2017	Montants au 31 Décembre 2017
Provisions pour Risques et Charges					
151 - Provisions pour Risques	17 317		16 182	5 698	27 801
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires	2 749 827	-306 548		16 211	2 427 068
155 - Provisions pour impôts	0				0
157 - Provisions pour Charges à Rép sur Plusi Ex	0				0
158 - Autres Provisions pour Charges	142 975		122 176	72 180	192 972
Dépréciations					
29 - Dépréciation des Immobilisations					
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours					
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	92 153		0	91 796	357
59 - Dépréciation des Comptes Financiers					
Fonds Dédiés					
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	116 576		262 993	13 046	366 524
195 - Sur Dons Manuels Affectés					
197 - Sur Legs et Donations Affectés					
TOTAL GENERAL	**2 140 519**	**-306 548**	**401 352**	**198 930**	**3 014 722**

Les fonds dédiés sont composés du crédit d'impôt de taxe sur les salaires non utilisés sur l'exercice et qui financera en 2018 les projets de bien-être au travail des salariés, des actions de communication et de la gestion du patrimoine de l'Association pour 199 459 € et par les crédits non reconductibles alloués fin 2017 et qui seront consommés en 2018 pour 167 065 € (notamment frais de transport des usagers).

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-2 Passif

Indemnités de départ en retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ont été estimés en tenant compte des dispositions de la Convention Collective.

Pour les salariés dont le départ à la retraite est prévu d'ici 5 ans, les indemnités à verser sont financées par les tarificateurs et sont comptabilisées dans les comptes administratifs.

Pour les autres salariés, les droits virtuels de chaque salarié sont calculés en appliquant à son salaire mensuel le coefficient correspondant au nombre de mois de salaire auquel il aura droit lors de son départ en retraite (supposé intervenir à l'âge de 65 ans), en affectant ce résultat d'un coefficient de probabilité de présence dans le poste lors du départ en retraite, et d'un coefficient issu du rapport ancienneté acquise/ancienneté lors du départ en retraite dont les données sont les suivantes :

- Taux d'évolution des salaires : 1 % (puis 1,5 % au-delà de la 16ème année)
- Taux de charges sociales : 50 %
- Taux d'actualisation : 1,31 %

Le montant de l'engagement s'élève à 2 427 069 € au 31/12/2017.

2-2-5 Etat des dettes

DETTES	Montant brut 31/12/2017	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (161)				
Autres emprunts obligataires (163)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 289 165	126 341	343 997	818 827
Emprunts et dettes financières divers (165 ..-17)	110 781	13 022	49 588	59 248
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	967 389	967 389		
Personnel et comptes rattachés (421,)	995 390	995 390		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	1 541 123	1 541 123		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	33 644	33 644		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	1 219 170	1 219 170		
Produits constatés d'avance (487)	191 477	191 477		
TOTAL DETTES	**6 348 139**	**5 087 557**	**393 585**	**878 075**

2-2-6 Charges à payer

-Factures non parvenues	161 997
-Personnel	895 903
-Organismes sociaux	505 753
-Etat	4 662
-Divers	177 368

2-2-7 Produits constatés d'avance

-Produits trop perçus	191 476,92

Il s'agit des amendements Creton versés par le Conseil Départemental au titre de 2016 qui seront déduit de la dotation globale de financement versée par l'Agence Régionale de Santé en 2018

3/ INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3-1 Produits d'exploitation

Ventilation des produits d'exploitation	
Produits de la tarification	22 690 796
Ventes de marchandises	6 678
Prestations de services	1 390 763
Ventes de produits finis	1 252 735
Subvention d'exploitation (1)	154 272
Aide au poste TH	2 406 610
Reprise provisions	185 884
Divers produits d'exploitation	44 159
Transfert de charges	13 329
Total	**28 145 226**

(1) dont 118 k€ sur les contrats aidés

3-2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Non cadres	345	
Cadres	51	
TOTAL	**396**	**0**

3/ INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3-3 Résultats administratifs et résultats comptables

RESULTAT CONSOLIDE 2017	RESULTAT COMPTABLE	Reclassement provisions antérieures en fonds Associatifs	Résultat comptable selon les comptes administratifs	Provision pour congés payés	Provisions refusées par les Tarificateurs et résultats antérieurs	RESULTAT ADMINISTRATIF	Nombre de places
Vie ASSOCIATIVE	231 276	-225 136	6 140				
SIEGE ADMINISTRATIF	-20 683	-15 884	-36 567				
ESAT PRODUCTION ARBOIS	226 055		226 055				
CUISINE CENTRALE ARBOIS	28 973	-10 350	18 623				
ESAT PRODUCTION CRAMANS	87 479		87 479				
ESAT PRODUCTION ST CLAUDE	64 915		64 915				
FOYER DES FOUGERES	-9 737	4 861	-4 876	4 075		-801	35
FOYER DES GLYCINES	-21 227	5 861	-15 367	-2 724	11 030	-7 061	40
ESAT AS ARBOIS	3 330	-18 301	-14 971	-940		-15 911	27
SAVS ARBOIS	33 418		33 418	4 040		37 458	22
SAVS DOLE	-3 463		-3 463	4 742	15 680	16 959	31
RESIDENCE DU PARC	-10 209	185	-10 025	-21 996	7 593	-24 428	43
ESAT AS ST CLAUDE	15 475	83	15 558	-13 346		2 212	33
SAVS ST CLAUDE	-8 455	5 917	-2 538	-1 512		-4 050	30
MAS LES POMMIERS	-24 924	15 379	-9 545	14 405	13 615	18 475	16
FAM SOINS	-34 933	5 788	-29 145	568		-28 577	40
FAM HEBERGEMENT	-10 704	15 667	4 962	5 527	6 757	17 246	112
FOYER DE VIE HORIZON	-20 356	4 549	-15 807	4 317	902	-10 588	13
IME LE BONLIEU	166 849	9 234	176 083	17 151	-5 608	187 626	137
SESSAD LE BONLIEU	-38 113	373	-37 740	2 482		-35 258	20
IME ST CLAUDE	133 249	9 383	142 632	4 807		147 439	22
SESSAD ST CLAUDE	-29 419	48	-29 371	6 225		-23 146	41
FOYER ST JOSEPH	-54 680	33 332	-21 348	8 302		-13 046	23
CAP VIE	-18 752	10 544	-8 208	3 833		-4 375	80
MECS ACCUEIL ET SOLEIL	1 421	7 080	8 500	-7 502		998	84
MECS CHEZ NOUS	80 972	19 029	100 001	-13 387		86 614	21
TOTAL	**767 754**	**-122 358**	**645 396**	**19 067**	**49 969**	**347 787**	**870**

4/ AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

	Montant
Effets escomptes non échus	
Avals et cautions	
Nantissements	401 542
Autres engagements	
TOTAL	401 542